

L'UNION

29 septembre 2024

Valérie Coulet

## REIMS

PATRIMOINE

# Des vitraux contemporains pour la chapelle du Palais du Tau

**REIMS** Le Centre des monuments nationaux (CMN) a signé, mardi à Reims, une convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine, pour financer la création de treize vitraux qui embelliront la chapelle du Palais du Tau.



La convention entre le CMN et la Fondation du patrimoine a été signée le 24 septembre à Reims, à l'Atelier Simon-Marq. L'occasion pour les responsables des deux structures de visiter les locaux. Hervé Oudin

VALÉRIE COULET

**L**e Palais du Tau, qui jouxte la cathédrale de Reims, fait depuis janvier 2022 l'objet de gros travaux de restauration, aussi bien intérieurs qu'extérieurs. À sa réouverture prévue fin 2025, l'ancienne résidence des archevêques gérée par le Centre des monuments nationaux (CMN) bénéficiera d'une nouvelle scénographie, beaucoup plus moderne et beaucoup plus attractive.

Au cœur du palais du Tau transformé en «musée des sacres», la chapelle palatine du XIII<sup>e</sup> siècle va, naturellement, profiter de ce vaste chantier de restauration. Des soins seront apportés aux murs, aux voûtes et au sol en marbre.

Construite sur deux niveaux, la chapelle doit par ailleurs être ornée, au niveau des lancettes, d'un

ensemble de treize vitraux contemporains, imaginé par le couple d'artistes Anne et Patrick Poirier.

Ces vitraux, de huit mètres de haut et de deux mètres de large, vont reprendre, dans une large palette de couleurs, le motif du drapé, omniprésent dans les œuvres textiles du palais du Tau et la statuaire de la cathédrale de Reims.

### UN PROJET À 2,5 MILLIONS D'EUROS

Pour financer la création de ces vitraux, le Centre des monuments nationaux sollicite la Fondation du patrimoine. Kevin Riffault, qui a récemment pris ses fonctions de directeur général du CMN, a d'ailleurs fait le déplacement mardi à Reims, pour signer une convention de partenariat avec Pierre Possémé, le délégué de la Fondation du patrimoine pour la Champagne-Ardenne.

« Avec ce nouvel appel aux dons, nous espérons récolter au moins un million d'euros », a lancé Pierre Possémé, en se réjouissant de la « générosité » des habitants de la région.

Si la restauration totale de la chapelle palatine coûte 5 millions d'euros, la création des vitraux avoisine les 2,5 millions. Cette dernière sera assurée par les Ateliers Duchemin Vitraux, basés dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ainsi que par l'Atelier Simon-

Marq, à Reims. Pierre-Emmanuel Taittinger, qui préside ce dernier, s'est dit mardi très heureux de participer à la création de vitraux pour la chapelle du palais du Tau. « C'est un projet d'âme », a-t-il répété.

#### **LE COUPLE D'ARTISTES INSPIRÉ PAR LES PLISSÉS**

Dans deux semaines, l'équipe de l'Atelier Simon-Marq déposera les verres blancs de la chapelle palatine. L'œuvre contemporaine sera alors réalisée par les vitraillistes. « Anne et Patrick Poirier ont déjà travaillé pour le Centre des monuments nationaux. C'était en 2021 à l'abbaye du Thoronet. Quand Philippe Bélaval, alors président du CMN, les a invités à découvrir le palais du Tau en pleine restructuration, ils ont d'emblée été inspirés par les plissés que l'on trouve notamment dans les tentures des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et dans le manteau du sacre, explique Laure Martin-Poulet, l'agent du couple d'artistes. Leur projet, qui se veut très respectueux de l'architecture, est de redonner du souffle à cette chapelle. » ■

.....  
« Avec ce nouvel appel aux dons, nous espérons récolter au moins un million d'euros »

Pierre Possémé, Fondation du patrimoine